



ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal du mardi 28 février 2023 à 20 h 00 en mairie d'Andilly

Délibérations :

- 1) Achat cartes cadeaux Noël année 2022 dans le cadre de l'action sociale pour l'ensemble des employés (titulaires et contractuels) de la Commune d'Andilly : régularisation.
- 2) Achat cadeau de fin d'année 2022 pour l'ensemble des employés (titulaires et contractuels) de la Commune d'Andilly : régularisation.
- 3) Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi permanent d'Agent Service à la population de Commune de moins de 2000 habitants.
- 4) Proposition d'échanges de partie de parcelles entre Madame Beaugendre-Sartre et la Commune d'Andilly ; création de servitude de passage perpétuelle et tous usages à créer ; servitude de passage en tréfonds pour réseaux à créer.
- 5) Autorisation donnée au maire pour signature de tous baux immobiliers et commerciaux, modalités.
- 6) Renouvellement du financement prêt relais Auberge, modalités.
- 7) Demande de subvention au titre des Amendes de Police – Programme 2023

Questions diverses :

- a) Subvention La Balouria
- b) Repas des anciens
- c) Point sur la réunion du 22 février sur le projet de « Véloroute des 5 lacs »
- d) Accueil de la délégation d'élus d'Andilly Les Marais du 26 au 29 mai

Andilly, le 23 février 2023

Le Maire,

Vincent HUMBERT

